

De l'ancienne à la nouvelle orthographe du français : le cas de la presse francophone

Iva DEDKOVÁ

Ostravská univerzita

iva.dedkova@osu.cz

<https://orcid.org/0000-0002-9093-9710>

Resumen

Este artículo examina el uso de la ortografía tradicional y la ortografía rectificada francesa (1990) en los textos periodísticos, buscando la ortografía más aplicada durante el período de 2014 a 2021. El análisis se basa en cuatro subcorpus creados a partir de un extenso corpus textual francófono incorporado a la plataforma Sketch Engine. Los resultados del estudio ponen de relieve no solo las variantes gráficas predominantes en los subcorpus analizados, sino también una posible correlación, o su ausencia, entre estas grafías y otras características, como la ocurrencia de las palabras seleccionadas, la región y las reglas ortográficas en cuestión. Se constata que la ortografía antigua sigue siendo ampliamente utilizada en este ámbito en el cual el autor no está obligado a seguir la ortografía rectificada.

Palabras clave: norma, ortografía, rectificaciones, variación gráfica, préstamo.

Résumé

L'article examine l'utilisation de l'orthographe traditionnelle et de l'orthographe rectifiée du français (1990) dans les textes journalistiques, recherchant l'orthographe la plus appliquée durant la période allant de 2014 à 2021. L'analyse repose sur quatre sous-corpus créés à partir d'un vaste corpus textuel francophone incorporé dans la plateforme Sketch Engine. Les résultats de l'étude mettent en lumière non seulement les variantes graphiques prédominantes dans les sous-corpus analysés, mais aussi une possible corrélation, ou son absence, entre ces graphies et d'autres caractéristiques, telles que l'occurrence des mots sélectionnés, la région source et les règles orthographiques en question. Il est à constater que l'ancienne orthographe demeure largement utilisée dans ce domaine dans lequel l'auteur n'est pas tenu de suivre l'orthographe rectifiée.

Mots-clés : norme, orthographe, rectifications, variation graphique, emprunt.

Abstract

The article examines the use of traditional and rectified French orthography (1990) in journalistic texts, focusing on the most prevalent type of orthography applied during the period 2014 to 2021. The analysis is based on four sub-corpora created from a large French textual

* Artículo recibido el 2/06/2024, aceptado el 24/10/2024.

corpus incorporated into the Sketch Engine platform. The study's findings shed light not only on the predominant graphical variants in the analyzed sub-corpora but also on the potential correlation, or its lack, between these forms and other characteristics such as the frequency in occurrence of selected words, the source country, and the orthographic rules in question. It should be noted that the old orthography remains widely used in this sector, in which the author is not required to follow the rectified orthography.

Keywords: standard, orthography, amendments, orthographic variation, loanword.

1. Introduction

Cette étude se concentre sur l'analyse de l'utilisation de l'ancienne orthographe (ou orthographe traditionnelle) et de la nouvelle orthographe (également appelée orthographe moderne ou rectifiée) dans la presse de quatre pays francophones (France, Belgique, Suisse et Canada) entre 2014 et 2021. Elle examine les variantes graphiques concurrentes de deux ensembles de mots : i) 35 lexèmes sélectionnés, comprenant des noms présentant diverses anomalies¹ ou empruntés, dont 10 anglicismes, et ii) 10 vocables (noms et déterminants numéraux) illustrant les règles fondamentales de la nouvelle orthographe (pluriel, soudure, accent circonflexe, trait d'union).

Après des remarques préliminaires sur les dernières rectifications orthographiques dans la section 2 et après un aperçu de l'opinion publique dans la section 3, cet article cherche à examiner et à établir :

- a) Le degré d'utilisation des anciennes et des nouvelles graphies dans la presse ;
- b) Le lien entre leur degré d'utilisation et la fréquence des lexèmes sélectionnés et le pays source ;
- c) L'influence des règles orthographiques sur l'application de l'ancienne et de la nouvelle orthographe.

Seront présentés également les mots examinés, les hypothèses et le corpus de travail. Cette étude renoue librement avec notre précédente recherche, intitulée *Application de l'ancienne et de la nouvelle orthographe dans la presse francophone et française* (Dedková, 2023). Pour notre analyse, nous avons utilisé la base Sketch Engine (en ligne), un outil permettant d'explorer de vastes corpus textuels dans près de quatre-vingt-dix langues et d'étudier ainsi le fonctionnement du langage. Sketch Engine offre la possibilité de créer des sous-corpus en fonction de critères prédéfinis tels que la langue source, le pays d'origine, le domaine, la plage temporelle, etc. Notre recherche s'appuie sur des textes journalistiques rédigés en français et inclus dans le corpus *TimESTAMPED JSI web corpus 2014-2021 French* (cf. section 6).

¹ Il est à noter que, selon le Conseil supérieur de la langue française (1990 : 12), les anomalies se réfèrent à des graphies qui ne respectent pas les règles générales de l'écriture française ou qui ne sont pas cohérentes avec une série spécifique.

2. À propos des dernières rectifications orthographiques

Le français comporte peu de mots dont l'orthographe reflète avec précision et simplicité leur prononciation, comme *il, la, si, bel, tel, sel, sol, ami, vélo, animal*. En revanche, certains mots peuvent être orthographiés de différentes manières (ils comportent plusieurs variantes orthographiques) selon les dictionnaires ou même au sein d'un même dictionnaire, tels que *cuiller* ou *cuillère, mot-clé, mot-clef* ou *mot clef*. À cela s'ajoute la problématique d'exceptions aux règles de base. Tandis que l'on écrit « les dettes que j'ai *payées* » (le participe passé s'accorde avec le complément direct qui précède) et « les deux heures qu'il a *dormi* » ou « les cent euros que cela m'a *coûté* » (le participe passé ne s'accorde pas avec le complément qui précède quand on quantifie une durée ou un cout), on écrit « les deux heures que j'ai *passées* » et « les cent euros que j'ai *gagnés* ».

La complexité de l'orthographe française² a conduit à plusieurs réformes menées par l'Académie française à partir de 1694. Les dernières rectifications³, élaborées par un comité d'experts comprenant notamment des linguistes et des lexicographes, ont été unanimement approuvées par l'Académie française et soutenues par d'autres instances francophones. Elles ont été énoncées dans le rapport du Conseil supérieur de la langue française⁴ publié le 6 décembre 1990 dans le *Journal officiel de la République française (Documents administratifs)* (cf. Conseil supérieur de la langue française, 1990 ; Lenoble-Pinson, 2021 : 21).

Ces rectifications visaient à rendre l'orthographe du français plus accessible à l'apprentissage et à l'utilisation, en favorisant une plus grande cohérence et en supprimant certaines anomalies, exceptions et irrégularités de la langue écrite. Le comité d'experts a proposé de franciser des mots étrangers (*un dealer* > *un dealeur, un boom* > *un boum*), d'uniformiser la formation du pluriel des noms composés et empruntés (*un brise-lames* > *un brise-lame, des lave-vaisselle* > *des lave-vaisselles, des barmen* > *des barmans*) et de régulariser l'usage des accents (*dîner* > *diner, brûler* > *bruler, une tequila*

² Les linguistes ont classé les langues européennes en cinq catégories selon la facilité de leur orthographe, de la plus transparente à la plus opaque. Le français est considéré comme appartenant à une catégorie plus complexe que le finnois, l'espagnol, l'italien, le grec, l'allemand ou encore le néerlandais, et l'anglais est classé parmi les orthographe les plus difficiles à déchiffrer (cf. Seymour, Aro et Erskine, 2003). Les erreurs les plus fréquentes en français portent sur l'orthographe grammaticale, l'exemple le plus emblématique étant l'accord du participe passé avec le complément direct placé avant le verbe pour les verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir*, une règle maîtrisée par moins de 20 % des élèves en fin de primaire (cf. Sprenger-Charolles, Abeillé et Cerquiglino, 2024 : 4).

³ Vu leur ampleur limitée, les linguistes parlent également d'aménagements ou d'une réformette plutôt que d'une réforme.

⁴ En 1989, le Premier ministre Michel Rocard a établi le Conseil supérieur de la langue française, dans le dessein de garantir l'avenir et la qualité de la langue française. Son objectif était également de préparer des rectifications orthographiques mettant l'accent sur les cinq points suivants : i) trait d'union, ii) pluriel des mots composés, iii) accents, avant tout accent circonflexe, iv) corrections d'anomalies, v) participe passé avec l'auxiliaire *avoir* (cf. Catach, 1996 : 86 ; Grevisse et Goosse, 2008 : 83).

> *une téquila*), des traits d'union (*six cents* > *six-cents*) et des soudures (*un tire-bouchon* > *un tirebouchon*). Les rectifications orthographiques portent également sur la simplification des lettres doubles, notamment consonnes (*dansotter* > *dansoter*), et sur l'accord du participe passé du verbe *laisser* suivi de l'infinitif, dorénavant invariable (*la voiture que j'ai laissée réparer* > *la voiture que j'ai laissé réparer*). Elles concernent un nombre limité de mots (2 400 au début, dont certains sont peu fréquents), nécessitant peu de modifications lors de leur application, soit un ajustement de moins d'un mot par page (cf. Lenoble-Pinson, 2019 : 10). La liste la plus exhaustive des mots concernés par les rectifications orthographiques comprend environ cinq mille mots, incluant des termes rares ou techniques. Elle est présentée dans l'ouvrage d'une spécialiste québécoise des rectifications orthographiques, Chantal Contant (2009), intitulé *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar*. Par ailleurs, des linguistes continuent de soumettre d'autres idées pour rationaliser l'orthographe française. On peut citer comme exemples significatifs l'ouvrage *Penser l'orthographe de demain* (cf. Dister et al., 2009) ou des propositions publiées sur le site de l'association EROFA (cf. également ci-dessous).

Les ressources linguistiques telles que les dictionnaires⁵, les grammaires et les manuels scolaires⁶ sont progressivement adaptées pour refléter la nouvelle orthographe. Les correcteurs informatiques sont également mis à jour pour tenir compte de ces changements. Les brochures et sites internet ont été conçus pour promouvoir la propagation de l'orthographe rectifiée, tels que *Sept règles pour nous simplifier l'orthographe* (Conseil de la langue française, 2008), *La nouvelle orthographe et l'enseignement : Tout ce que vous devez savoir* (RENOUVO, 2012), *Le petit livre d'OR* (CIIP, 2021), les sites des associations RENOUVO⁷, EROFA, etc.

En Belgique et au Canada, l'orthographe rectifiée est enseignée depuis plus longtemps qu'en France. En Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles), une circulaire ministérielle datant de 1998 a demandé aux enseignants d'accepter les graphies rectifiées au même titre que les traditionnelles. Ensuite, les enseignants de français de tous niveaux ont été encouragés à accorder la priorité à leur enseignement dès la rentrée

⁵ Voici quelques exemples : la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (sd : en ligne), le *Dictionnaire de français Larousse*, *Le Robert* ou le dictionnaire québécois *Usito*.

⁶ À notre connaissance, la nouvelle orthographe est rarement mise en œuvre dans les méthodes de FLE. La méthode *Le français ENTRE NOUS plus 1–3*, publiée en République tchèque par Fraus entre 2018 et 2019, représente un exemple rare d'utilisation de la nouvelle orthographe.

⁷ Le RENOUVO (Réseau pour la nouvelle orthographe du français) est une fédération d'associations sans but lucratif qui œuvrent pour diffuser l'information sur la nouvelle orthographe dans la francophonie. Elle comprend l'AIROÉ (Association pour l'information et la recherche sur les orthographe et les systèmes d'écriture) à Marseille, l'APARO (Association pour l'application des recommandations orthographiques) en Belgique, l'ANO (Association pour la nouvelle orthographe) en Suisse, le GQMNF (Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français) au Québec et la CARO (Coalition pour l'application des rectifications orthographiques) en Haïti.

scolaire de 2008 (cf. Legros, Moreau, 2012 : 32). Au Canada⁸, la Direction de l'éducation française du ministère de l'Éducation de l'Alberta rédige tous ses documents, courriels et programmes d'études en nouvelle orthographe depuis 2009. La Saskatchewan a également adopté ces rectifications en 2009. En Nouvelle-Écosse, l'enseignement de l'orthographe rectifiée est obligatoire depuis la rentrée scolaire de 2011. Au Québec, la nouvelle orthographe a été recommandée pour l'enseignement primaire en 2014 (sans pénalisation pour l'utilisation de l'une ou de l'autre)⁹, tandis qu'elle est acceptée dans les examens ministériels depuis 2010 (cf. Carignan, 2017 : en ligne). En France, l'introduction de ces rectifications dans les programmes scolaires a commencé à partir de l'année scolaire 2016, les graphies rectifiées étant désignées comme l'orthographe de référence (néanmoins, l'orthographe traditionnelle est toujours largement utilisée dans les écoles et universités françaises¹⁰). Enfin, la Suisse a adopté une approche encore plus tardive, ne mettant en œuvre la nouvelle orthographe qu'en 2023 ; simultanément, les enseignants sont encouragés à privilégier le langage épïcène plutôt que l'écriture inclusive (cf. Le Temps, 2021 : en ligne). Dans son communiqué de presse daté du 9 juin 2021, intitulé *La langue française est vivante, son orthographe aussi*, la Conférence inter-cantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a annoncé que l'orthographe rectifiée serait désormais la norme pour l'enseignement du français dans les cantons romands. L'orthographe traditionnelle ne sera pas abandonnée ; elle restera autorisée, permettant aux élèves de continuer à l'utiliser sans risque de sanction. Les nouveaux manuels seront progressivement introduits à partir de 2023. De plus, la CIIP a publié en 2021 *Le petit livre d'OR*, un vademécum des principes de l'ortho-

⁸ De nombreuses provinces canadiennes abritent des populations francophones minoritaires significatives et établies de longue date. Cependant, le Québec est la seule province du Canada où le français est la seule langue officielle (cf. Noakes, 2020).

⁹ En 2016, au Canada et au Québec, l'orthographe traditionnelle prévalait toujours dans les communications officielles, tant au niveau fédéral que provincial. Les documents officiels, programmes d'études et rapports étaient généralement rédigés conformément à l'ancienne orthographe. Bien que les étudiants aient la possibilité de choisir leur orthographe préférée, l'usage de l'orthographe traditionnelle restait dominant. Certains éditeurs commençaient à inclure des remarques sur les deux orthographe, mais le gouvernement du Québec n'avait pas l'intention d'imposer l'une ou l'autre. Dans la formation des futurs enseignants à l'Université du Québec, les deux orthographe coexistaient (le sujet était abordé dans les cours de grammaire et de didactique) (cf. *Le Devoir*, 2016 : en ligne).

¹⁰ Nos échanges avec des étudiants et des collègues français ont démontré que la nouvelle orthographe est peu répandue dans le milieu universitaire français (cf. Dedková, 2023). Lors d'un séminaire, une trentaine d'étudiants ont été interrogés sur l'orthographe à enseigner. Les partisans de l'ancienne orthographe ont mis en avant son usage répandu dans la société et dans la documentation officielle, insistant sur la nécessité de son enseignement pour éviter les exclusions sociales et les désavantages dans certains contextes professionnels où la nouvelle orthographe est peu connue. En revanche, les partisans de la nouvelle orthographe ont souligné sa simplicité, sa meilleure cohérence avec la phonologie et son caractère inclusif pour les apprenants avec des difficultés, éloignant ainsi certains aspects élitistes ou traditionalistes associés à l'ancienne orthographe.

graphie rectifiée, qui inclut également quelques éléments du langage épïcène, tels que « l'accord se fait au masculin » plutôt que « le masculin l'emporte sur le féminin ».

Toutefois, les rectifications orthographiques demeurent peu répandues parmi le grand public, qui y est rarement exposé, comme le soulignent les chercheurs belges Anne Dister et Hubert Naets (2020 : 12). Les graphies rectifiées peuvent être utilisées soit consciemment après leur apprentissage, soit spontanément en raison de leur plus grande simplicité et rationalité. Anna Ewing (2018 : 3) note que la connaissance des nouvelles graphies reste partielle non seulement au sein de la société française, mais aussi parmi les enseignants, les élèves et les étudiants. Les rectifications orthographiques de 1990 ont engendré de nombreux débats et controverses dans les pays francophones (cf. section 3). En France, ceux-ci ont été surnommés par plaisanterie « la guerre du nénufar » (cf. Lenoble-Pinson, 2021 : 21).

Pourquoi les rectifications orthographiques avancent-elles si lentement ? Tout d'abord, les deux orthographes sont actuellement acceptées dans l'espace francophone, avec la nouvelle orthographe recommandée mais non obligatoire, tandis que l'ancienne orthographe reste valide. Ensuite, et surtout, les modifications apportées en 1990 ont maintenu certaines exceptions qui compliquent leur mise en œuvre et entravent leur succès (cf. Farid, 2012 : 2061-2062 ; Legros et Moreau, 2012 : 32). À titre d'exemple, bien que les orthographes des verbes en *-eler* et *-eter* aient été standardisées (*étinceler* : *il étincelle* > *il étincèle*, *crocheter* : *il crochette* > *il crochète*), les verbes *appeler* et *jeter*, y compris leurs composés (*rappeler*, *projeter*...) ont été exclus (*il appelle*, *il rappelle*, *il jette*, *il projette*) en raison de leur forte implantation dans l'usage (cf. Dupriez, 2018 : 152-160). Concernant, par exemple, l'accent circonflexe sur le *i* et *u*, celui-ci est maintenu sur les mots où il y a distinction de sens, tels que *mur* ≠ *mûr*, *sur* ≠ *sûr* (pour distinguer nom ou préposition de l'adjectif). Cependant, les formes féminines et plurielles des adjectifs *mûr* et *sûr* le perdent désormais aussi, d'où l'émergence de séries asymétriques : *mûr*, *mûre*, *mûrs*, *mûres* > *mûr*, *mure*, *murs*, *mures* ; *sûr*, *sûre*, *sûrs*, *sûres* > *sûr*, *sure*, *surs*, *sure*s (Dupriez, 2018 : 180-181). Georges Farid (2012 : 2062) mentionne encore la problématique de la soudure, appliquée de façon irrégulière : *porteclé* vs *porte-savon*.

Le 15 octobre 2023, le collectif « Les linguistes atterré(e)s », regroupant plusieurs dizaines de linguistes, enseignants, universitaires et personnalités de la culture, publie dans le journal *Le Monde* une tribune intitulée « Pourquoi il est urgent de mettre à jour notre orthographe ». Les auteurs soulèvent la question de l'orthographe française et plaident en faveur de l'adoption de l'orthographe rectifiée de 1990, déjà présente dans les dictionnaires, mais peu utilisée dans la pratique. Ils demandent aux institutions, médias, maisons d'édition et entreprises numériques de promouvoir la nouvelle orthographe et de l'appliquer. Ils soutiennent que réformer l'orthographe ne signifie pas réformer la langue elle-même, mais plutôt faciliter son apprentissage et son utilisation. Ils soulignent que la complexité de l'orthographe française peut nuire à l'apprentissage et à la créativité en écriture, notamment chez les jeunes. Les résultats de

diverses enquêtes indiquent que les pays francophones consacrent davantage de temps à l'enseignement de leur langue maternelle que d'autres pays, mais obtiennent des résultats moins satisfaisants. L'histoire de l'orthographe française est brièvement évoquée, mettant en lumière sa dynamique constante de réforme jusqu'à la fin du XIX^e siècle, suivie d'une stagnation depuis lors, alors que d'autres langues européennes continuent de moderniser leur orthographe. Les auteurs se plaignent ensuite que les rectifications orthographiques de 1990, bien qu'enseignées dans le primaire en France, en Belgique, en Suisse et au Canada, sont cependant méconnues du grand public. De plus, au collège et au lycée, les élèves doivent revenir à l'ancienne orthographe par manque d'ouvrages disponibles. Enfin, les auteurs vont au-delà d'une simple promotion de la nouvelle orthographe en suggérant d'autres rectifications pour améliorer le système graphique. Ils proposent de revoir l'accord du participe passé avec le verbe *avoir* et de le laisser invariable (*la décision que j'ai prise* deviendrait donc *la décision que j'ai pris*), ainsi que d'uniformiser les pluriels en favorisant le *-s* et en abandonnant le *-x* (*poux* et *pieux* deviendraient donc *pous* et *pieus*).

À cela s'ajoute la possibilité de proposer d'autres rationalisations de l'orthographe française. Par exemple, les adjectifs de couleur composés ou dérivés d'un nom sont généralement invariables (à l'exception en particulier de *rose*, *mauve*, *fauve* ou *pourpre*, qui prennent, le cas échéant, la marque du pluriel). On pourrait suggérer d'accorder tous les adjectifs de couleur, à l'instar des adjectifs de couleur simples. Ainsi, *des yeux marron* et *des robes bleu turquoise* deviendraient respectivement *des yeux marrons* et *des robes bleues turquoises*.

3. L'orthographe et l'opinion publique

Étant donné les débats sans fin suscités par les rectifications orthographiques dans l'espace francophone, nous avons entrepris de rechercher le nombre d'occurrences du terme « orthographe », y compris sa fréquence par million d'unités lexicales, dans les quatre sous-corpus de travail qui font partie du corpus textuel francophone *Timestamped JSI web corpus 2014-2021 French* (cf. section 6). Les résultats, présentés dans la figure 1, montrent que les débats sur l'orthographe ont atteint leur pic en 2016 en France (1 438 occurrences – 1,08 fréquence/million) et en Belgique (213 occurrences – 0,96 fréquence/million), ce qui est sans doute lié à la recommandation de son enseignement prioritaire à partir de la rentrée scolaire 2016-2017 en France, comme cela a été communiqué par le Ministère de l'éducation nationale. À partir de ce moment-là, il semble que le débat sur l'orthographe commence à décliner dans ces deux pays francophones. En Suisse, les années 2016 et 2019 ont été significatives (85 occurrences – 0,52 fréquence/million et 87 occurrences – 0,53 fréquence/million), tandis qu'au Canada, c'était en 2018 (33 occurrences – 0,43 fréquence/million). D'ailleurs, nous pouvons remarquer que le nombre d'occurrences du terme *orthographe* par million d'unités lexicales est le plus élevé en France. De ce fait, nous pouvons conclure que la presse

française accorde davantage d'importance à la thématique de l'orthographe que la presse belge, suisse et canadienne. Cette conclusion est confirmée par le nombre d'occurrences de la collocation *réforme de l'orthographe* par million d'unités lexicales dans la presse francophone, qui est également le plus élevé dans la presse française, contrairement à la collocation *nouvelle orthographe* dont le nombre d'occurrences est le plus haut en Belgique. Dans tous les quatre pays francophones, les collocations *nouvelle orthographe* et *réforme de l'orthographe* apparaissent le plus fréquemment en 2016. Il n'y a qu'une seule exception : la collocation *nouvelle orthographe* au Canada, la plus fréquente en 2014, ce qui est indéniablement lié à son introduction dans les écoles québécoises.

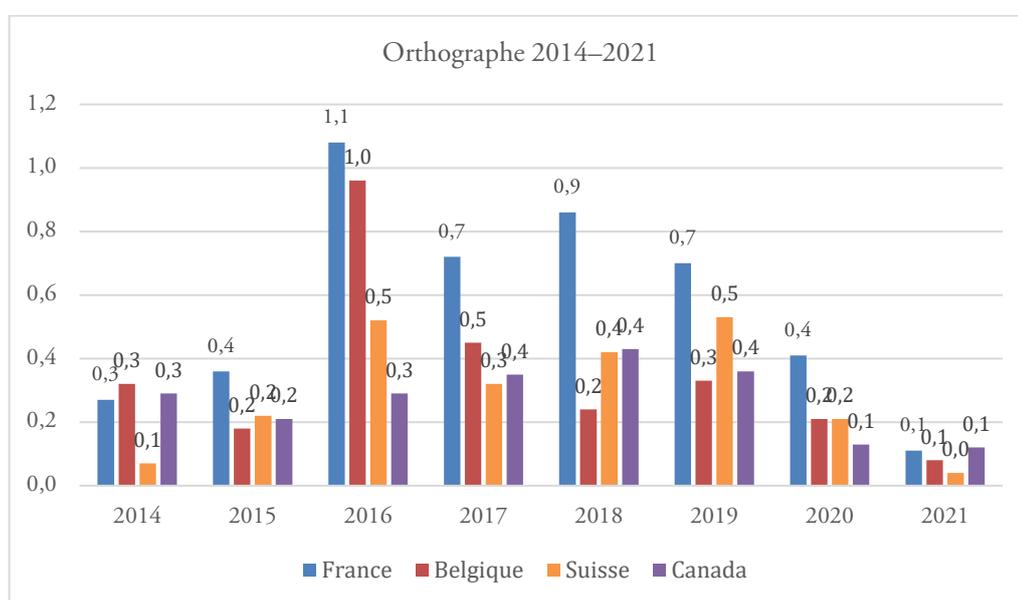


Figure 1. Occurrences du terme *orthographe* dans les quatre sous-corpus de travail (fréquence/million¹¹)

La figure 2 montre une autre perspective, basée sur l'occurrence du terme *orthographe* dans le corpus *French Web 2023 (frTenTen23)*. Si l'on compare son nombre d'occurrences par million d'unités lexicales, on s'aperçoit qu'en 2023, il est le plus élevé en Suisse, ce qui est sans doute lié à l'introduction de l'orthographe rectifiée dans les écoles de la Suisse romande. Son nombre d'occurrences en France et en Belgique pourrait témoigner de l'intérêt à cet événement de la part de ces deux pays.

¹¹ La notion « fréquence/million » se lit « nombre d'occurrences par million d'unités lexicales ».

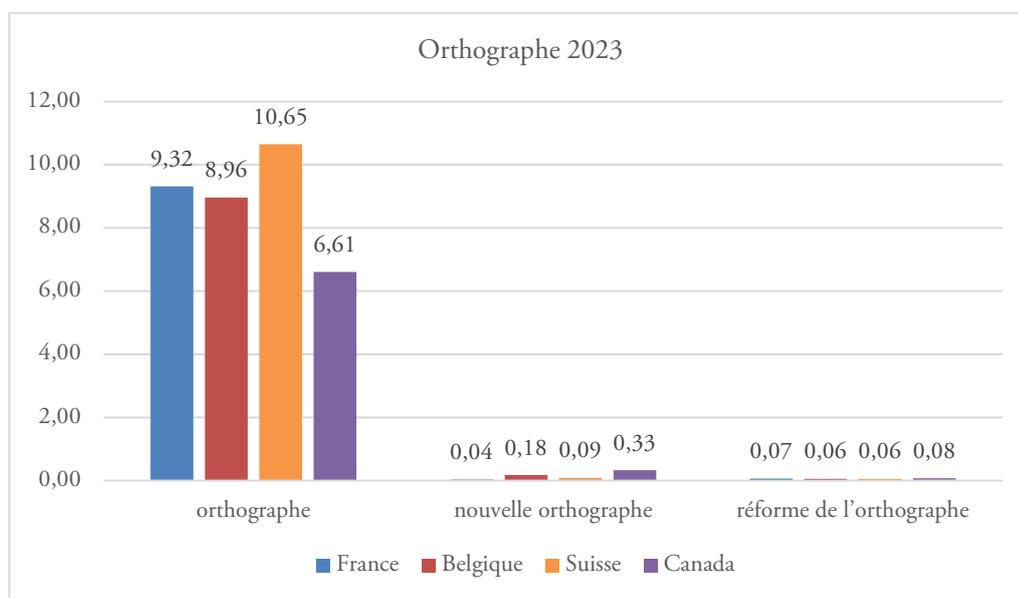


Figure 2. Occurrences du terme *orthographe* et de ses collocations dans le corpus *French Web 2023* (*frTenTen23*) (fréquence/million)

La question de la nouvelle orthographe suscite des débats passionnés. L'analyse des différentes opinions sur la nouvelle orthographe exprimées dans les 332 commentaires et réactions des lecteurs à la suite de l'article « Ognon, paélia, grole, porteclé, ile : voici comment nos enfants écriront », publié en ligne le 11 juin 2021 dans le journal suisse *Le Matin*, met en évidence plusieurs tendances et préoccupations communes, bien que présentées de manière légèrement différente. On peut observer une diversité de points de vue, allant de l'acceptation et de l'enthousiasme à la réticence et au rejet total. Voici quelques réflexions portant sur ces commentaires :

- *Diversité des opinions (entre tradition et modernité)*. Les opinions exprimées vont de l'opposition farouche à la simplification orthographique, exprimée par une proportion significative des lecteurs, à un soutien enthousiaste, en passant par des positions intermédiaires et des critiques diverses. Un débat persistant se déroule entre ceux qui défendent farouchement la tradition orthographique (ils considèrent que cette réforme compromet la richesse et la beauté de la langue française, craignant qu'elle ne mène à une dégradation de la qualité de l'écriture et à une perte de l'identité culturelle) et ceux qui prônent une adaptation nécessaire aux évolutions socioculturelles.
- *Préoccupations éducatives*. De nombreux commentateurs font état d'une préoccupation quant à l'impact de la nouvelle orthographe sur la qualité de l'éducation. Certains craignent que cela ne conduise à des générations moins instruites, tandis que d'autres soulignent la nécessité d'adapter l'enseignement pour faciliter l'apprentissage.

- *Inquiétude pour l'avenir culturel et linguistique.* Une autre préoccupation commune concerne l'impact de la réforme sur la richesse et la diversité de la langue française ainsi que sur son héritage culturel. Certains le voient comme une perte de l'identité linguistique et culturelle française.
- *Critique du processus décisionnel.* Des critiques sont dirigées contre le processus décisionnel entourant la réforme orthographique. Certains remettent en question la légitimité des décideurs politiques et administratifs, déplorant le manque de consultation des experts en éducation et en linguistique.
- *Perspective évolutionniste de la langue.* Malgré l'opposition majoritaire, une minorité de commentateurs adoptent une perspective plus ouverte, soutenant que les langues évoluent constamment et que des ajustements orthographiques peuvent être nécessaires pour maintenir la vitalité et la fonctionnalité de la langue française.

Ajoutons à cela les résultats d'une enquête à la suite de l'article « Non à une nouvelle réforme de l'orthographe », publié en ligne dans *La Libre Belgique* le 22 novembre 2023 en tant que contribution externe. À la question « Faut-il réformer notre orthographe ? », seuls 18 % des 463 participants ont répondu « oui » et 82 % « non » au 24 avril 2024. Les partisans du « oui » ont posté 26 arguments et réactions et les partisans du « non » 40.

- *Perspective en faveur de la réforme* (les arguments « oui » en faveur des rectifications orthographiques). Certains participants soutiennent que les règles orthographiques de 1990 devraient être sérieusement considérées et que les critiques devraient exprimer pourquoi ils pensent que ces règles nuisent à la langue. D'autres estiment que l'orthographe française, jugée absurde et complexe, crée des obstacles à la communication et à l'apprentissage, et devrait donc être simplifiée. Un participant propose même la fermeture de l'Académie française et suggère de s'inspirer de langues comme le portugais et l'espagnol, dont les orthographe ont été réformées pour être plus phonétiques et accessibles. Enfin, d'autres soulignent l'importance de préserver la beauté et la logique de la langue tout en éliminant les absurdités et en simplifiant les règles.
- *Perspective traditionaliste* (les arguments « non » s'opposant aux rectifications orthographiques). Certains soutiennent que la langue évolue naturellement avec la pratique et que les réformes doivent être basées sur des changements constatés plutôt que sur des impositions arbitraires. D'autres estiment que la réforme récente n'a pas été efficace et a introduit des complications supplémentaires, conduisant à une orthographe à deux vitesses et à une confusion générale (les débatteurs se plaignent que les principales difficultés comme les règles d'accord du participe passé soient demeurées, tandis que des bizarreries ont été introduites, en citant ces exemples : *un sèche-*

cheveu, un fruit mûr / une pomme mure, sûr / surement, cachecache / cache-cœur). Certains soulignent l'importance de maintenir les standards traditionnels de la langue française et critiquent la tendance à vouloir tout simplifier. D'autres encore mettent en garde contre les conséquences d'une modification excessive de l'orthographe, arguant que cela pourrait conduire à une perte de la richesse et de la beauté de la langue. Enfin, un participant exprime sa frustration face aux tentatives d'introduire, à côté de la réforme de l'orthographe afin de la simplifier, l'écriture inclusive, qui rend les textes incompréhensibles pour les « lecteur.ice.s ».

4. Lexèmes analysés

Dans le cadre de notre recherche, nous avons analysé l'orthographe de deux séries de mots. La première série inclut 35 noms qui présentent diverses anomalies ou sont empruntés à des langues étrangères. Le Conseil supérieur de la langue française a effectué des ajustements (cf. Dupriez, 2018 : 187-222 ; Dedková, 2023) tels que :

- alignement des mots au sein d'une même famille ou série (*examen* et *rognon*) : *eczéma* > *exéma*, *oignon* > *ognon*¹²
- changement de graphie pour certains mots (*cch* > *cc*) : *saccharine* > *saccarine* ; (*ph* > *f*, les deux écritures étant antérieures à la dernière réforme orthographique) : *képhir* > *kéfir*, *phantasme* > *fantasme*, *téléphérique* > *téléférique*, *nénuphar* > *nénufar*
- francisation des mots anglais (*-er* > *-eur*) : *baby-sitter* > *babysitteur*, *leader* > *leadeur*, *thriller* > *thrilleur*
- adaptation de la graphie pour certains mots d'origine étrangère (*gh* > *g*) : *yoghourt* > *yogourt* ; (*k* ou *kh* > *c*) : *diktat* > *dictat*
- adaptation de la graphie pour la prononciation (*-illier* > *-iller*) : *serpillière* > *serpillère* ; (*un* > *on*) : *acupuncture* > *acuponcture*
- modification de la graphie pour les mots d'origine étrangère (*oo* > *ou*) : *boom* > *boum*, *hooligan* > *houligan*, *igloo* > *iglou*
- variation de la graphie pour certains mots anglais (*y* > *i* ou *ie*) : *garden-party* > *garden-partie*, *grizzly* > *grizzli*
- introduction d'un *e* final pour les mots (étrangers) terminés par une consonne : *pogrom* > *pogrome*

¹² Précisons que, pour les exemples, l'ancienne orthographe est d'abord mentionnée, la nouvelle ensuite.

- changement de graphie pour certains mots empruntés : *cacahuète* > *cacahouète*, *corned-beef* > *cornedbif*, *freesia* > *frésia*, *müesli* > *musli* ou *muesli*¹³, *spéculoos* > *spéculos*, *tagliatelles*¹⁴ > *taliatelles*
- réduction de la consonne double suivant un *e* muet : *prunellier* > *prunelier*
- réduction de la lettre *l* à la fin des mots terminés par *olle* : *corolle* > *corole*
- réduction des consonnes et voyelles doubles pour certains mots empruntés : *cannette* > *canette*, *shopping* > *shoping*, *freesia* > *frésia*, *spéculoos* > *spéculos*, *shampooing* > *shampoing*
- uniformisation des consonnes doubles : *bonhomie* > *bonhommie* (homme, bonhomme), *cabute* > *cabutte* (hutte, lutte), *chariot* > *charriot* (charrette, charretier), *courbature* > *courbatture* (battre, battue, batture)
- remplacement du trait d'union par une soudure : *baby-sitter* > *babysitteur*, *corned-beef* > *cornedbif*.

Il est à noter que la variante rectifiée de *boom* > *boum* aura moins d'occurrences qu'affiché, car *boum*, en plus de désigner le nom masculin signifiant « croissance rapide », peut également être utilisé comme interjection ou désigner un nom féminin signifiant « un rassemblement festif de jeunes chez l'un d'entre eux » (cf. Larousse, *Dictionnaire de français*, sd : en ligne). En limitant la recherche aux noms, seules certaines interjections ont été exclues. Une analyse linguistique minutieuse serait nécessaire pour différencier sur le plan des occurrences le nom masculin du nom féminin et de l'interjection. Étant donné le grand nombre de données (13 451 occurrences de *boum* dans le corpus entier) et la complexité de cette tâche, nous avons également examiné les occurrences de la collocation *baby boom* > *baby boum* pour mieux mettre en évidence l'écart entre les deux orthographe.

Les variantes rectifiées *leadeur* (*m, f*) et *babysitteur* (*m, f*), avec le suffixe français *-eur* s'appliquant aux deux genres, donnent lieu aux féminins *leadeuse* (cf. *Usito*, 2024 : en ligne ; *Wiktionnaire*, 2024 : en ligne) et *babysitteuse* (cf. Dupriez, 2018 : 196 ; *Usito*, 2024 : en ligne ; *Dictionnaire de français Larousse*, sd : en ligne).

Certains lexèmes peuvent avoir différentes variantes graphiques, par exemple *baby-sitter*, *babysitter*, *babysitteur/babysitteuse*, *baby-sitteur/baby-sitteuse*. Les combinaisons hybrides *babysitter* et *baby-sitteur/baby-sitteuse* n'ont pas été prises en compte dans notre analyse, car elles présentent des éléments des deux orthographe et ne peuvent être catégorisées clairement dans l'une ou l'autre.

Les résultats globaux ne comprennent pas le pluriel *garden-parties*, car on ne peut distinguer s'il fait référence à la graphie ancienne *garden-party* ou à la graphie

¹³ Le Conseil supérieur de la langue française (1990 : 18) préconise l'orthographe *musli*.

¹⁴ D'après *Le Robert*, la prononciation du phonème /g/ dans le mot *tagliatelles*, d'origine italienne, est déconseillée, même si cette pratique est courante.

nouvelle *garden-partie*. De même, le pluriel *grizzlies* est absent car de nombreuses occurrences se réfèrent à des équipes sportives, comme les *Memphis Grizzlies*.

Enfin, la deuxième série de mots à analyser comprend des noms et des déterminants numéraux représentant les règles de base de la nouvelle orthographe, parmi lesquelles :

- le pluriel des mots composés : *les gratte-ciel* > *les gratte-ciels*, *les sans-abri* > *les sans-abris*
- le pluriel des mots empruntés : *les matches* > *les matchs*, *les sandwiches* > *les sandwichs*
- la soudure des mots composés : *pique-nique* > *piquenaire*, *porte-monnaie* > *portemonnaie*
- la perte de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* quand il ne joue aucun rôle : *boîte* > *boite*, *coût* > *cout*
- le trait d'union entre les éléments dans les nombres composés : *trois cents* > *trois-cents*, *deux mille* > *deux-mille*.

Il est à noter que les mots empruntés à d'autres langues sont désormais accentués et prennent leur forme plurielle en suivant les règles du français.

5. Hypothèses

En nous basant sur nos analyses et observations antérieures (*cf.* Dedková, 2023), nous formulons les hypothèses suivantes concernant l'utilisation des anciennes et des nouvelles graphies dans les textes journalistiques français.

Tout d'abord, nous prévoyons que l'ancienne orthographe restera largement répandue dans les articles de presse, domaine qui n'est pas soumis à l'application recommandée de la nouvelle orthographe. Néanmoins, il est possible que certains journaux et magazines adoptent la nouvelle orthographe tandis que d'autres privilégient l'orthographe traditionnelle. Cette hypothèse, cependant, ne sera pas vérifiée dans le cadre de cette étude, qui se concentre sur l'analyse de quatre sous-corpus provenant de quatre pays francophones.

Deuxièmement, nous envisageons que les pratiques orthographiques pourraient être influencées par la fréquence des termes utilisés : les termes moins courants pourraient être plus susceptibles d'être employés avec l'orthographe rectifiée, en raison de sa nature simplificatrice et unificatrice, et ce consciemment ou inconsciemment.

Troisièmement, nous supposons que les pratiques orthographiques dépendront également du pays d'origine des textes (France, Belgique, Suisse ou Canada). Par exemple, les anglicismes pourraient conserver leur orthographe traditionnelle en Belgique, où ils sont mieux acceptés, tandis qu'au Canada, l'orthographe rectifiée pourrait être préférée pour franciser les mots.

Enfin, nous croyons que les pratiques orthographiques pourraient également dépendre d'autres facteurs, tels que l'orientation thématique des périodiques. Dans un

article précédent (cf. Dedková, 2023), il a été démontré qu'il n'existe pas de lien significatif entre les pratiques orthographiques et l'orientation politique des périodiques français analysés. De même, l'écriture propre à chaque journaliste n'exercera probablement pas un impact majeur, étant donné que les journalistes, en tant qu'agents glotto-politiques, sont souvent contraints par les protocoles de leur organe de presse respectif, incluant des recommandations orthographiques internes et des politiques anti-anglicismes. Étant donné que la réforme de 1990 reste peu appliquée dans la vie quotidienne, les journaux affirment ne la suivre que partiellement pour certaines règles et termes spécifiques, tout en utilisant par exemple la soudure et en écrivant des mots tels que *plateforme* ou *minijupe* sans trait d'union. Pour cette raison, nous croyons que certaines règles de la nouvelle orthographe pourraient être préférées à d'autres.

6. Corpus de travail

Dans un premier temps, nous avons examiné les occurrences des mots sélectionnés dans le corpus entier intitulé *Timestamped JSI web corpus 2014-2021 French*. Ce corpus contient un total de 8 166 710 150 unités lexicales (tokens), représentant 6 998 186 326 mots. Il s'agit d'un vaste ensemble de textes en français provenant de 319 sources médiatiques telles que des journaux, des magazines et autres, couvrant divers sujets et publiés entre 2014 et 2021. Parmi les sources les plus notables, on trouve *Le Parisien*, *Le Figaro*, *L'Équipe*, *La Dernière Heure*, *Point Magazine*, *Le Monde*, *La Voix du Nord*, *20 Minutes*, *La Montagne*, ainsi que *Le Matin*, *La Libre Belgique*, *Courrier Picard*, *Tribune de Genève*, etc. Les domaines de premier niveau incluent fr, com, ca, be, net, ch, org, lu, ma et tn. Les médias proviennent de divers pays, notamment la France, le Canada, la Belgique, la Suisse, l'Algérie, le Maroc, le Luxembourg, la Tunisie, la Réunion, le Congo, le Liban, la Polynésie française, le Mali, la Mauritanie, Maurice, le Burkina Faso, le Sénégal, etc. L'outil utilisé pour analyser le corpus a été la concordance (exemples en contexte).

Dans un deuxième temps, nous avons mis en place quatre sous-corpus distincts de la presse francophone, incluant des sources médiatiques de genre journaux et magazines. Chaque sous-corpus a une taille différente (cf. figure 3), et nous en citons ci-dessous les titres les plus importants :

- sous-corpus n° 1 – presse française (1 333 288 131 unités lexicales) : *Le Figaro*, *Le Monde*, *Le Parisien*, *Point Magazine*, *La Voix du Nord*, *L'Équipe*, *La Montagne*, *Libération*, *20 Minutes*, *Nord Éclair*, *La Provence*, *L'Express magazine*, *Courrier picard* et *Paris Match magazine*, etc.
- sous-corpus n° 2 – presse belge (222 456 484 unités lexicales) : *DH (La Dernière Heure)* / *Les Sports+*, *La Libre Belgique*, *L'Écho*, *L'Avenir*, *Le Soir*, *Sud Info (La Meuse, La Capitale, La Nouvelle Gazette, La Province, Nord Éclair)*, etc.

- sous-corpus n° 3 – presse suisse (162 791 486 unités lexicales) : *Le Matin*, *Tribune de Genève*, *24 Heures*, *Le Temps*, *La Liberté*, *La Côte*, *La Gruyère*, *Le Courrier*, etc.
- sous-corpus n° 4 – presse canadienne (76 876 998 unités lexicales) : *Le Devoir*, *Les Affaires*, *L'Aquilon*, *Atlas Media*, *Canadian Jewish News magazine*, *Canoe*, *Écho de Frontenac*, *Édition André Paquette*, *Le Gaboteur*, *Le Hrimag*, *L'Automobile magazine*, *L'Avantage de Rimouski*, *Le Franco*, *Le Moniteur Acadien*, *Voir*, etc.

Concernant la méthode de travail elle-même, chaque mot a été d'abord scruté dans son orthographe traditionnelle, puis dans son orthographe rectifiée, tant pour les formes au singulier que pour celles au pluriel. Par exemple, le mot *leade(u)r* a été recherché dans les formes *leader*, *leaders*, *leadeur*, *leadeurs*, *leadeuse* et *leadeuses*.

Certains termes spécifiques ont été exclus des résultats obtenus, notamment les anthroponymes comme Lars Boom (cycliste néerlandais), associé au terme *boom*, Florian Fresia orthographié Frésia (joueur de rugby), associé au terme *frésia*, ainsi que les toponymes Boom, lié à *boom*, et Ognon, en relation avec la nouvelle graphie *ognon*.

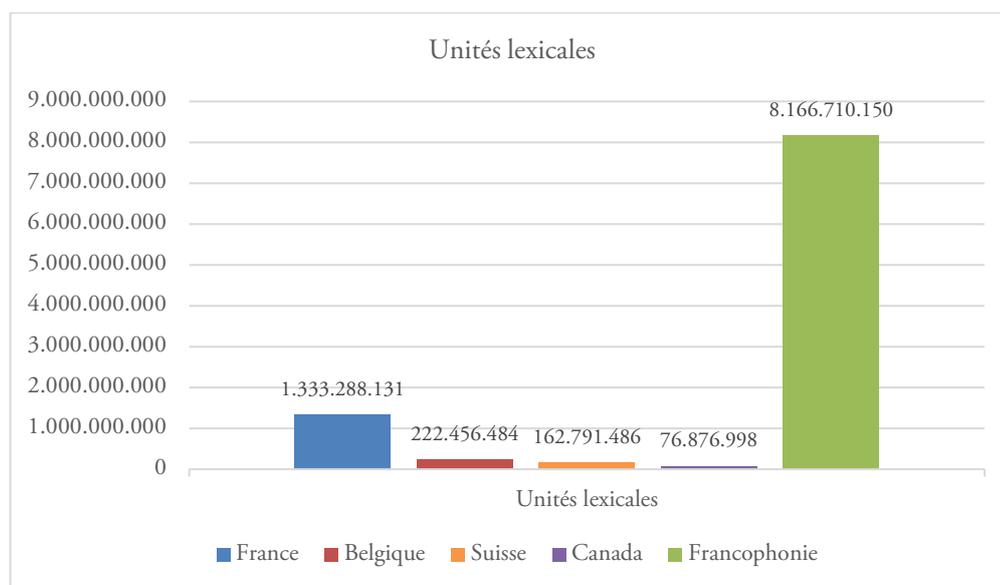


Figure 3. Sous-corpus et unités lexicales¹⁵

7. Analyse du nombre d'occurrences des variantes graphiques dans la presse francophone

L'analyse des données relatives au corpus et aux sous-corpus révèle les éléments suivants : la première série de mots, composée de 35 noms désignés désormais comme « anomalies et emprunts », montre en premier lieu une prédominance de l'ancienne

¹⁵ Précisons que la colonne Francophonie prend en compte le corpus entier *Timestamped JSI web corpus 2014-2021 French*.

orthographe, avec une proportion plus élevée (91,3 %) en Belgique et moins élevée (84,1 %) au Canada (cf. figure 4). Dans les quatre sous-corpus, la majorité des lexèmes apparaissent principalement sous leur ancienne orthographe : c'est le cas pour 29 (ou 30 dans le cas de la presse belge) des 35 lexèmes examinés. Les figures A1 à A4 en annexe mettent en parallèle les pourcentages des graphies prédominantes des 35 lexèmes analysés, offrant ainsi une vue d'ensemble : les anciennes graphies sont représentées en noir tandis que les nouvelles sont en gris.

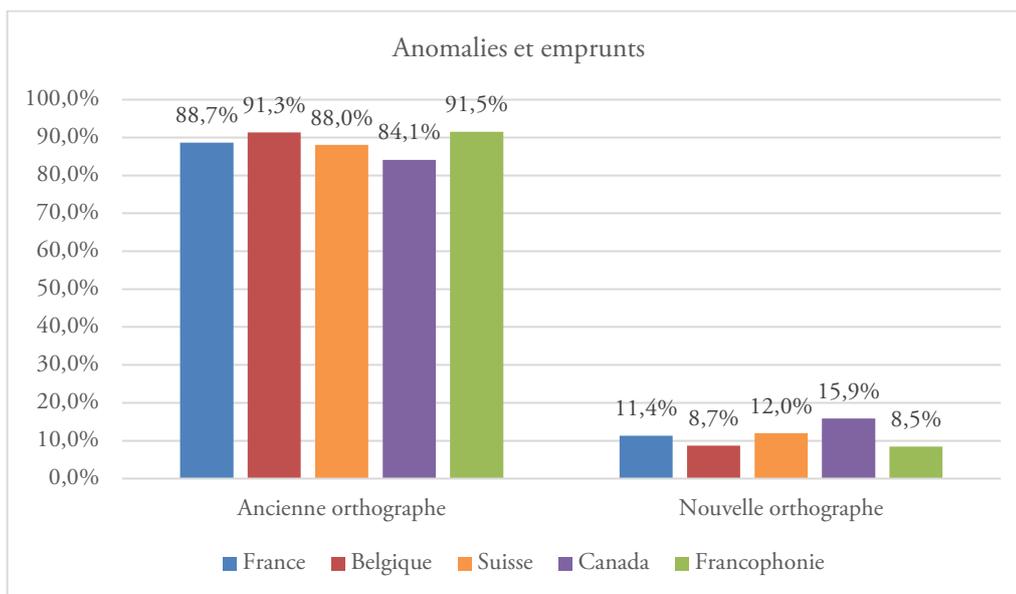


Figure 4. Anomalies et emprunts

La nouvelle orthographe prédomine uniquement dans les six lexèmes suivants : *phantasme* > *fantasme*, *cannette* > *canette*, *shampooing* > *shampoing*, *müesli* > *musli* + *muesli*, *kéfir* > *kéfir* et *yoghourt* > *yogourt* (cf. figure 5). Ces résultats ne sont pas surprenants, car les deux graphies de ces mots étaient déjà attestées dans les dictionnaires avant les dernières rectifications orthographiques, ce qui n'est pas le cas pour certaines autres paires comme *oignon* > *ognon*, *tagliatelles* > *taliatelles* ou *corned-beef* > *cornedbif*. Deux lexèmes, *fantasme* et *kéfir*, se rencontrent presque exclusivement en nouvelle orthographe. Les différences les plus marquantes concernent l'orthographe de la paire *yoghourt* > *yogourt* : tandis que la graphie traditionnelle prédomine dans la presse belge, la presse canadienne ne contient que la graphie rectifiée. Si l'on examine de près les formes rectifiées, on constate que les modifications apportées concernent principalement les simplifications (réductions de consonnes, d'une voyelle et d'un accent) et non les séries désaccordées, notamment les ajouts.

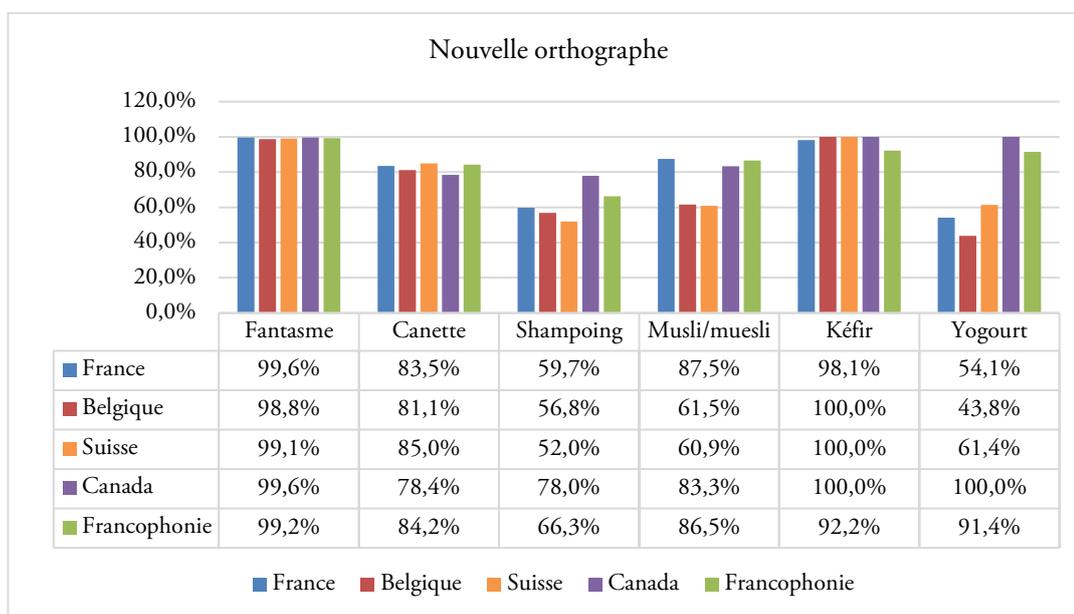


Figure 5. Nouvelle orthographe

Nos recherches révèlent que la variante orthographique *yaourt*, qui est largement utilisée dans la presse francophone, est nettement plus courante que les variantes *yoghourt* et *yogourt* dans la presse française et belge (cf. figure 6). *Yaourt* apparaît 6 211 fois (99 %) dans le sous-corpus de presse française et 477 fois (93,7 %) dans le sous-corpus de presse belge, tandis que *yoghourt* est utilisé seulement 28 fois (0,5 %) dans la presse française et 18 fois (3,5 %) dans la presse belge, et que *yogourt* est trouvé respectivement 33 fois (0,5 %) dans la presse française et 14 fois (2,8 %) dans la presse belge. Bien que la variante *yaourt* soit également plus fréquente que *yoghourt* et *yogourt* dans la presse suisse, l'écart est beaucoup moins marqué. En revanche, *yaourt* est peu employé dans la presse canadienne, avec seulement 36 occurrences (10,2 %). Cette différence par rapport aux autres sous-corpus pourrait s'expliquer par l'influence de l'environnement anglophone, où l'on utilise *yog(h)urt*. La graphie rectifiée *yogourt* est utilisée 318 fois (89,8 %), et la graphie traditionnelle *yoghourt* est absente.

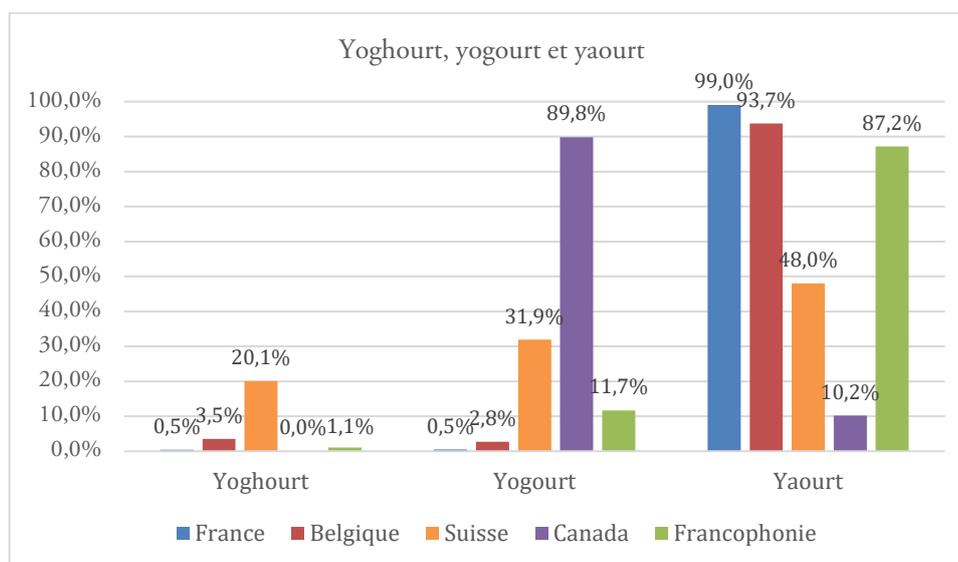


Figure 6. Yoghourt, yogourt et yaourt

De l'autre côté du palmarès, il y a des mots qui gardent presque exclusivement leur ancienne orthographe. Voici les lexèmes qui sont exclusivement écrits selon l'ancienne orthographe :

- dans le corpus entier, y compris tous les sous-corpus : *courbature* > *courbature* et *corned-beef* > *cornedbif*.
- dans la presse française : *garden-party* > *garden-partie* et *saccharine* > *saccharine*.
- dans la presse belge : *thriller* > *thrilleur*, *téléphérique* > *téléférique*, *hooligan* > *houligan*, *tagliatelles* > *taliatelles*, *garden-party* > *garden-partie*, *saccharine* > *saccharine*, *freesia* > *frésia*.
- dans la presse suisse : *shopping* > *shoping*, *thriller* > *thrilleur*, *téléphérique* > *téléférique*, *hooligan* > *houligan*, *eczéma* > *exéma*, *baby-sitter* > *babysitteur*, *corolle* > *corole*, *tagliatelles* > *taliatelles*, *prunellier* > *prunelier*, *saccharine* > *saccharine*, *freesia* > *frésia*.
- dans la presse canadienne : *shopping* > *shoping*, *thriller* > *thrilleur*, *hooligan* > *houligan*, *eczéma* > *exéma*, *baby-sitter* > *babysitteur*, *pogrom* > *pogrome*, *corolle* > *corole*, *tagliatelles* > *taliatelles*, *garden-party* > *garden-partie*, *cabute* > *cabutte*, *prunellier* > *prunelier*, *saccharine* > *saccharine*, *freesia* > *frésia*.

D'autre part, certains mots sont écrits avec les deux orthographes, mais c'est généralement l'ancienne orthographe qui est privilégiée. Les lexèmes suivants sont majoritairement écrits selon l'ancienne orthographe dans les quatre sous-corpus : *oignon* > *ognon*, *chariot* > *charriot*, *leader* > *leadeur*, *diktat* > *dictat*, *cacahuète* > *cacahouète*, *acupuncture* > *acuponcture*, *igloo* > *iglou*, *boom* > *boum*, *bonhomie* > *bonhommie*, *grizzly* > *grizzli*, *nénuphar* > *nénufar*, *spéculoos* > *spéculos*.

Ajoutons que la forme féminine *leadeuse* présente une faible occurrence dans le corpus entier et dans les sous-corpus, et que la forme *babysitteuse*, avec une occurrence très faible, est absente dans trois sous-corpus, et elle n'a qu'une occurrence relevée dans la presse belge.

Les résultats des quatre sous-corpus sont similaires dans une certaine mesure, bien qu'ils ne partagent pas exactement les mêmes caractéristiques. Nous n'avons pas trouvé de lien particulier entre la fréquence d'occurrence des lexèmes et les pratiques orthographiques.

L'ancienne graphie la plus fréquente dans les quatre sous-corpus est *leader*, suivi de *shopping* (BE) ou *thriller* (FR, CH, CA) : *thriller* est très fréquent dans tous les sous-corpus, alors que *shopping* est peu employé au Canada (0,81 fréquence/million contrairement à 12,98 fréquence/million en Belgique), où l'on préfère le terme *magasinage* (4,33 fréquence/million), peu employé dans les trois autres pays. Les nouvelles graphies les plus fréquentes sont *fantasme*, *canette* et, pour le Canada, *yogourt*.

On note que l'ordre des lexèmes par fréquence d'occurrence dans les sous-corpus n'est pas le même. En vérifiant le nombre d'occurrences par million d'unités lexicales, on s'aperçoit que la forme *yogourt* (*yoghourt* étant absent) et les paires *igloo* > *iglou* et *grizzly* > *grizzli* sont plus courants dans la presse canadienne. Voici les données pour ces paires :

- *yoghourt* > *yogourt* (0 et 4,14 au Canada contrairement à 0,02 et 0,02 en France, 0,08 et 0,06 en Belgique et 0,58 et 0,93 en Suisse)
- *igloo* > *iglou* (1,14 et 0,22 au Canada contrairement à 0,54 et 0,02 en France, 0,45 et 0,13 en Belgique et 0,93 et 0,01 en Suisse)
- *grizzly* > *grizzli* (0,99 et 0,36 au Canada contrairement à 0,2 et 0,14 en France, 0,18 et 0,09 en Belgique et 0,26 et 0,2 en Suisse).

Lorsque l'on examine de près les anglicismes, on remarque qu'ils sont largement écrits selon l'ancienne orthographe dans les quatre sous-corpus, allant de 95,6 % en France à 97,7 % en Belgique (cf. figure 7). Il est évident que leur orthographe traditionnelle est maintenue non seulement en Belgique, mais également dans les trois autres pays francophones, tandis que leurs formes rectifiées ne sont pas largement adoptées, à quelques exceptions près comme les formes *shampoing* et *grizzli* (cf. figure 8). *Shampoing* est le seul anglicisme pour lequel la forme rectifiée est préférée à la forme traditionnelle *shampooing*. Notons cependant que c'est absolument l'inverse pour la paire *shopping* > *shoping*. Cette préférence peut s'expliquer par le fait qu'en français, il n'est pas habituel d'utiliser des voyelles doubles comme *oo*, contrairement aux consonnes doubles comme *pp* (par ex. *apport*, *supplément*...).

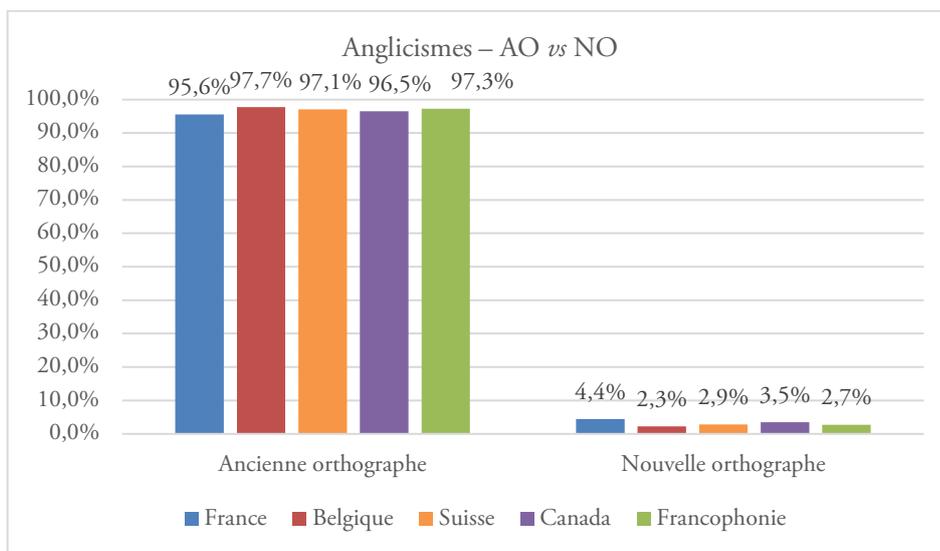


Figure 7. Anglicismes – AO (ancienne orthographe) vs NO (nouvelle orthographe)

La figure 8 met en contraste trois anglicismes dont les formes rectifiées sont les plus utilisées (*leadeur*, *shampoing* et *grizzli*). Pour les autres, les chiffres sont très bas, à l'exception de *boum*, dont les données incluent cependant trois lexèmes différents (nom masculin signifiant « croissance rapide », interjection et nom féminin signifiant « un rassemblement festif de jeunes chez l'un d'entre eux »). En ce qui concerne la collocation *baby boom* > *baby boum*, on remarque une nette préférence pour l'ancienne orthographe (93,5 % en France, 93,3 % en Belgique, 100 % en Suisse et au Canada), plus marquée que pour la paire *boom* > *boum* (66,2 % en France, 80,2 % en Belgique, 76,2 % en Suisse et 80,5 % au Canada).

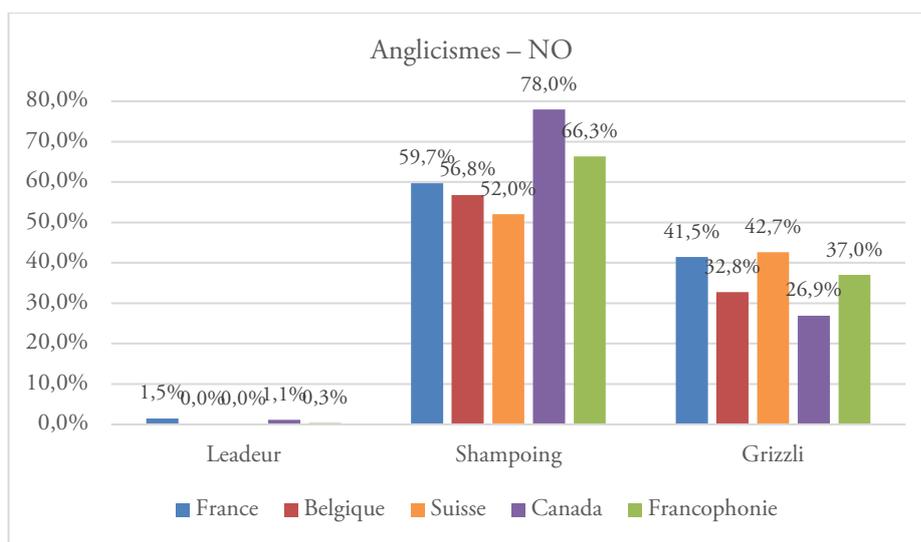


Figure 8. Anglicismes – NO

La figure 9 offre une autre perspective, en se concentrant sur le nombre d'occurrences par million d'unités lexicales. Il en découle que la forme rectifiée *leadeur* (incluant le féminin *leadeuse*), malgré sa faible représentation en pourcentage par rapport à *leader* (1,45 % des occurrences de *leadeur* contre 98,55 % des occurrences de *leader* dans la presse française), n'est pas négligeable étant donné sa fréquence d'emploi élevée.

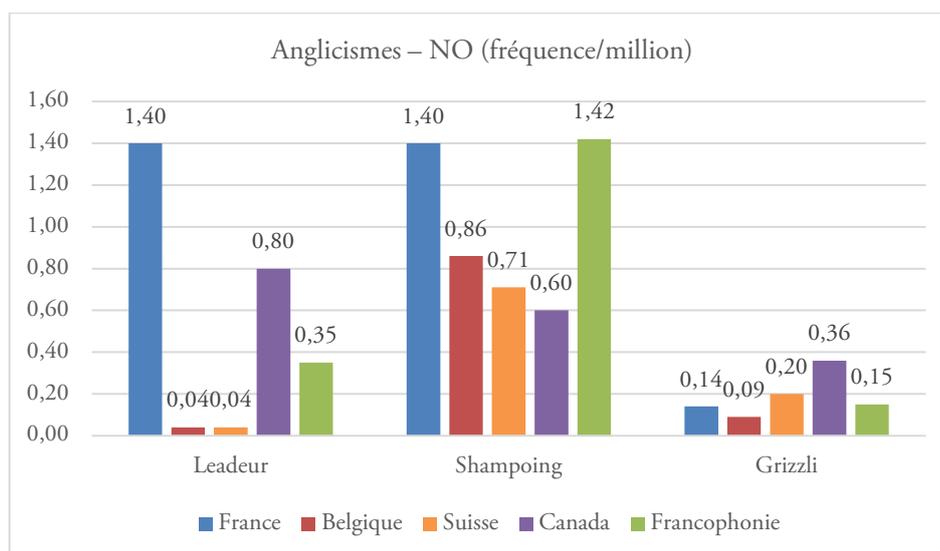


Figure 9. Anglicismes – NO (fréquence/million)

Passons maintenant à la deuxième série de mots portant sur le pluriel des mots composés (pluriel-composés : *les gratte-ciel* > *les gratte-ciels*, *les sans-abri* > *les sans-abris*) et des mots empruntés (pluriel-emprunts : *les matches* > *les matchs*, *les sandwiches* > *les sandwichs*), ainsi que sur la soudure (*pique-nique* > *piquenique*, *porte-monnaie* > *portemonnaie*), la perte de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* quand il ne joue aucun rôle (*boîte* > *boite*, *coût* > *cout*) et l'usage du trait d'union dans les nombres composés (*trois cents* > *trois-cents*, *deux mille* > *deux-mille*). Une fois de plus, nous constatons que l'ancienne orthographe prédomine dans tous les sous-corpus (cf. figure 10), avec la plus forte occurrence en Suisse (95,8 %) et la plus faible en France (81 %).

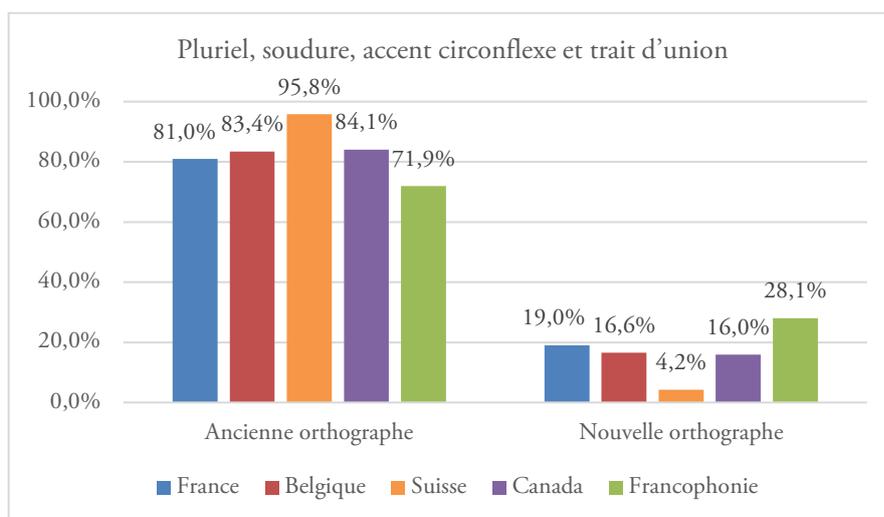


Figure 10. Pluriel, soudure, accent circonflexe et trait d'union

D'un autre point de vue, il est intéressant de noter que la règle de la nouvelle orthographe la plus largement appliquée est le pluriel régulier des mots empruntés, notamment au Canada (93 %), suivie du pluriel régulier des mots composés, également le plus adopté au Canada (21 %) (cf. figure 11). La règle rectifiée la moins mise en œuvre concerne l'introduction du trait d'union dans les nombres composés. Ne serait-il pas plus acceptable pour le grand public de l'enlever ?

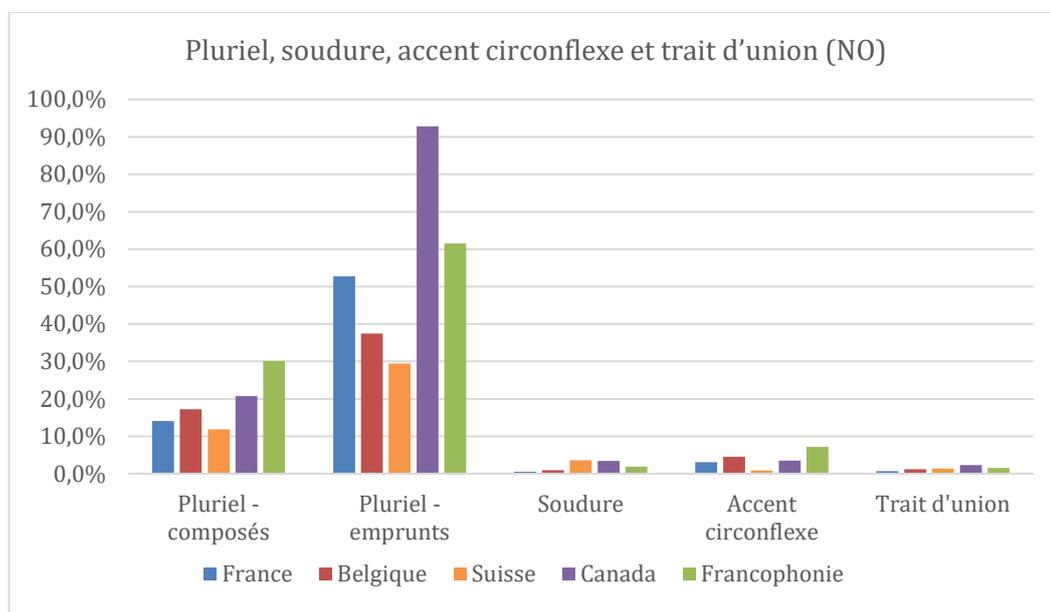


Figure 11. Pluriel, soudure, accent circonflexe et trait d'union (NO)

La figure 12 présente une autre approche en se focalisant sur le nombre d'occurrences par million d'unités lexicales. Il en découle que les nouvelles graphies les plus représentées dans les quatre sous-corpus concernent le pluriel des mots empruntés en

question (*matchs* et *sandwichs*), suivies de la perte de l'accent circonflexe (*boite* et *cout*). La nouvelle graphie *sandwichs* est plus fréquemment utilisée que *sandwiches* en France (66,1 %), au Canada (87,7 %) et dans le corpus entier (67,9 %), tandis qu'elle est équivalente en Suisse (50 %). De même, le pluriel régulier *matchs* est préféré à *matches* au Canada (97,9 %) et dans l'ensemble du corpus (55 %).

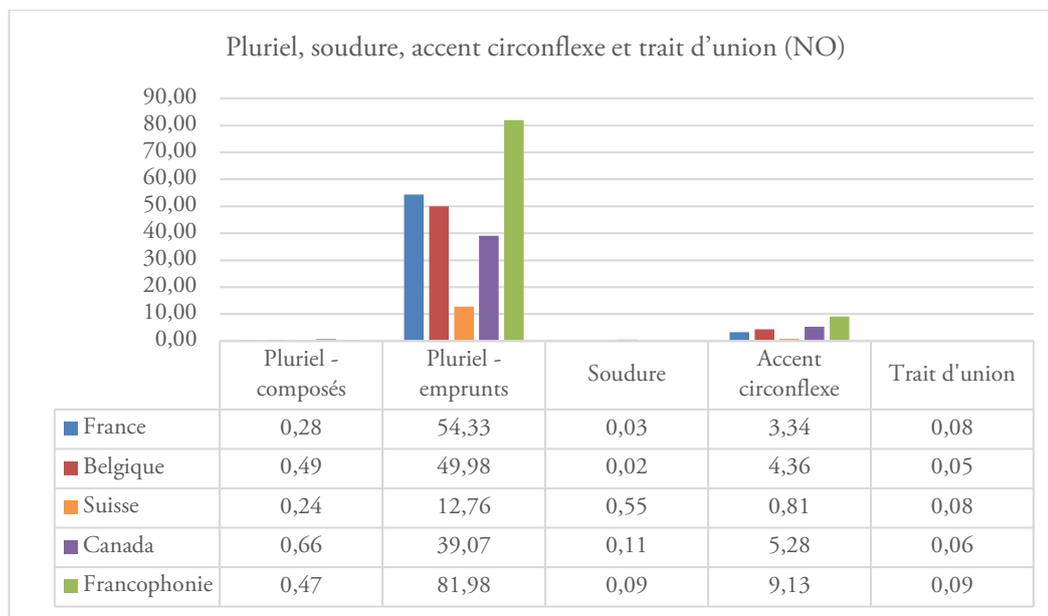


Figure 12. Pluriel, soudure, accent circonflexe et trait d'union (NO) (fréquence/million)

8. En guise de conclusion

L'étude des variantes graphiques des deux séries de mots sélectionnés dans le cadre de ce travail a révélé une disproportionnalité dans l'application de l'ancienne et de la nouvelle orthographe dans la presse francophone. Comme prévu, l'ancienne orthographe est toujours largement répandue dans les articles journalistiques. En ce qui concerne la première série de mots, nous constatons que seulement 8,7 % à 15,9 % des formes concernées dans les sous-corpus analysés sont écrites suivant la nouvelle orthographe : ce pourcentage est le plus bas en Belgique et le plus élevé en Suisse. Côté anglicismes, les pourcentages des nouvelles graphies sont encore plus bas, allant de 2,3 % en Belgique à 4,4 % en France. Les formes rectifiées sont majoritaires dans seulement six (cinq dans le cas de la Belgique) des 35 mots (*phantasme* > *fantasme*, *cannette* > *canette*, *shampooing* > *shampoing*, *müesli* > *musli* + *muesli*, *képhir* > *kéfir* et *yoghourt* > *yogourt*), dont les secondes graphies existent de plus longue date et sont depuis longtemps prônées par les dictionnaires (cf. par exemple *Le Robert*, sd : en ligne). Dans les autres cas, ce sont les graphies traditionnelles qui sont les plus utilisées (29 des 35 lexèmes examinés). D'ailleurs, certains lexèmes, tels que *courbature* > *courbature*, *corned-beef* > *cornedbeef*, *garden-party* > *garden-partie* ou *saccharine* > *saccharine* ne présentent que

la graphie traditionnelle dans les quatre sous-corpus. Nous doutons donc de l'utilité de leurs graphies nouvelles, qui n'ont pas été acceptées par les scripteurs.

Concernant la deuxième série de mots portant sur le pluriel régulier des mots composés et empruntés, la soudure, la perte de l'accent circonflexe sur le *i* et le *u* quand il ne joue aucun rôle et l'usage du trait d'union dans les nombres composés, les résultats ne s'annoncent pas les mêmes et les fluctuations sont plus extrêmes. Le pourcentage des nouvelles graphies est cette fois-ci le plus bas en Suisse où il n'atteint que 4,2 %, et le plus haut en France avec 19 %. La règle de l'orthographe rectifiée la plus appliquée est le pluriel régulier des mots empruntés (*matches* et *sandwichs*), une règle largement adoptée au Canada (93 %). Elle est suivie par le pluriel régulier des mots composés (*les gratte-ciels* et *les sans-abris*), également relativement présente au Canada (21 %). La règle la moins appliquée concerne le trait d'union dans les nombres composés (*trois-cents* et *deux-mille*). Ne serait-il pas plus acceptable pour le grand public de l'annuler ?

Cependant, nous devons ajouter que la presse constitue un secteur qui n'est pas tenu d'appliquer la nouvelle orthographe. De plus, le choix des termes a certainement un impact. Enfin, la presse générale est attachée à l'ancienne orthographe, car elle redoute de perdre des lecteurs, sachant que tout changement peut perturber sa clientèle. Si l'on se penche de plus près sur les nouvelles formes les plus utilisées, on s'aperçoit que les modifications effectuées portent sur les simplifications (réductions) et non sur les séries désaccordées (notamment les ajouts). Par ailleurs, nous n'avons pas observé de corrélation spécifique entre les pratiques orthographiques et la fréquence d'occurrence des mots analysés.

Nous considérons que les journalistes, en tant qu'agents glottopolitiques, ne sont pas totalement libres dans leurs choix et ne peuvent pas décider arbitrairement de l'orthographe à utiliser lors de la rédaction d'articles. Chaque organe de presse a ses propres directives internes. Par exemple, le journal belge *Le Soir* justifie son maintien de l'orthographe traditionnelle en soulignant son importance en tant que média dominant, tout en cherchant à éviter de heurter ses lecteurs et à rester neutre dans les débats linguistiques. Bien que la nouvelle orthographe soit promue par les autorités éducatives en Belgique, elle n'est pas encore largement adoptée. *Le Soir* préfère ne pas l'adopter en raison de la controverse persistante dans le monde francophone, en particulier en France, son voisin proche. Cependant, certaines pratiques nouvelles sont tolérées, telles que l'abandon des accents circonflexes sur certaines formes verbales, notamment parce que les correcteurs orthographiques informatiques les autorisent (par exemple, *il paraît* / *il parait*). La nouvelle orthographe n'est en fait pratiquée au sein du journal *Le Soir* que par sa chroniqueuse linguistique. Le journal suisse la *Tribune de Genève* partage une position similaire, craignant que la plupart des changements n'appauvrissent la richesse linguistique en effaçant l'étymologie des mots, bien que certaines évolutions soient positives. Il maintient également cette position par souci d'alignement, évitant d'appliquer certaines règles et pas d'autres. *Le Temps*, également en Suisse, ne souhaite

pas introduire la nouvelle orthographe dans ses pages, bien qu'elle commence à apparaître dans les manuels scolaires, et il se fie exclusivement au dictionnaire *Le Petit Robert. La Liberté*, également suisse, préfère maintenir l'orthographe traditionnelle pour mieux servir ses lecteurs, car ils la connaissent mieux, et ce journal évite également l'utilisation du langage inclusif pour une lecture plus accessible, car il exclut de fait de nombreux lecteurs¹⁶.

La présente problématique soulève d'autres interrogations qui n'ont pas été abordées dans le cadre de cette étude, telles que l'application d'autres règles de la nouvelle orthographe dans la presse francophone, les directives de rédaction adoptées par les journalistes et les correcteurs en matière d'orthographe ou encore les effets de la scolarisation de la jeune génération selon la nouvelle orthographe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES

- ACADÉMIE FRANÇAISE (sd [1694]) : *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e éd.). [en ligne]. URL : <https://www.dictionnaire-academie.fr>
- CARIGNAN, Isabelle (2017) : « L'enseignement de la nouvelle orthographe ». URL : <https://edu1022.teluq.ca/ecriture/lenseignement-de-la-nouvelle-orthographe/la-nouvelle-orthographe-et-les-differents-ministeres-de-leducation-de-la-francophonie>
- CATACH, Nina (1996 [1978]) : *L'orthographe*. Paris, PUF (6^e éd.).
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE (2021a) : *Le petit livre d'OR*. URL : https://www.ciip.ch/files/199/Comm_Presse_-_CIIP_Evolang/02_Petit-livre-d-OR.pdf
- CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE (2021b) : « La langue française est vivante, son orthographe aussi ». URL : https://www.ciip.ch/files/199/Comm_Presse_CIIP_Evolang/01_CIIP-EVOLANG-CP.pdf
- CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE (2008) : *Sept règles pour nous simplifier l'orthographe*. URL : http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=4467
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE (1990) : « Les Rectifications de l'orthographe ». *Journal officiel de la République française*, 100, 3-18. URL : https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rectifications_1990.pdf
- CONTANT, Chantal (2009) : *Grand vadémécum de l'orthographe moderne recommandée : cinq millepattes sur un nénufar*. Québec, De Champlain.

¹⁶ Mes remerciements vont à Klára Zajíčková, étudiante en master de Philologie française, qui préparait un mémoire sur la nouvelle orthographe en Belgique sous ma direction, pour avoir contacté les rédactions de ces journaux.

- DEDKOVÁ, Iva (2023) : « Application de l'ancienne et de la nouvelle orthographe dans la presse francophone et française ». *Romanica Olomucensia*, XII, 35(2), 279-297. DOI : <https://doi.org/10.5507/ro.2023.022>
- DISTER, Anne & Hubert NAETS (2020) : « Les Rectifications de l'orthographe en Belgique francophone : de la politique linguistique aux pratiques des écoliers et de la presse ». *Cahiers de praxématique*, 74, 1-16. DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.6569>
- DISTER, Anne ; Claude GRUAZ ; Georges LEGROS ; Michèle LENOBLE-PINSON ; Marie-Louise MOREAU ; Christine PETIT ; Dan VAN RAEMDONCK & Marc WILMET (2009) : *Penser l'orthographe de demain*. Paris, Conseil international de la langue française.
- DUPRIEZ, Dominique (2018 [2009]) : *La nouvelle orthographe en pratique*. Bruxelles, De Boeck / Éditions Duculot (3^e éd.).
- EROFA (ÉTUDES POUR UNE RATIONALISATION DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE D'AUJOURD'HUI) (sd). [en ligne]. URL : <http://erofa.free.fr>
- EWIG, Anna (2018), « Le rôle de la presse dans la discussion de la réforme de l'orthographe française ». *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, 7, 71-89. DOI : <https://doi.org/10.17118/11143/14495>
- FARID, Georges (2012) : « La nouvelle orthographe, 21 ans plus tard ». *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2012*. [en ligne] SHS Web Conferences, 2055-2069. DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20120100018>
- GEFFROY-KONŠTACKÝ, Danièle *et al.* (2018-2019) : *Le français ENTRE NOUS plus 1-3*. Plzeň, Fraus.
- GREVISSE, Maurice & Andrée GOOSSE (2008) : *Le bon usage*. Bruxelles, De Boeck & Larcier (14^e éd.).
- LA LIBRE BELGIQUE (2023) : « Non à une nouvelle réforme de l'orthographe ». URL : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2023/11/22/non-a-une-nouvelle-reforme-de-lorthographe-RUPGHW5B4RHEDDCS53HZUTDQX4>
- LAROUSSE (sd) : *Dictionnaire de français*. [en ligne]. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>
- LE DEVOIR (2016) : « La réforme de l'orthographe sème la confusion ». URL : <https://www.ledevoir.com/societe/education/462235/la-reforme-de-l-orthographe-seme-la-confusion-en-france>
- LE MATIN (2021) : « Ognon, paélia, grole, porteclé, ile : voici comment nos enfants écriront ». URL : <https://www.lematin.ch/comment/138243378405>
- LE ROBERT (sd) : *Dico en ligne*. [en ligne]. URL : dictionnaire.lerobert.com
- LE TEMPS (2021) : « Nouvelle orthographe dans les écoles romandes : La complexité du français est arbitraire ». URL : <https://www.letemps.ch/suisse/nouvelle-orthographe-ecoles-romandes-complexite-francais-arbitraire>
- LEGROS, Georges & Marie-Louise MOREAU (2012) : *Orthographe, qui a peur de la réforme ?* Bruxelles, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. URL : <https://www.afef.org/orthographe-qui-peur-de-la-reforme-de-georges-legros-et-marie-louise-moreau>

- LENOBLE-PINSON, Michèle (2019) : « L'Académie française et la nouvelle orthographe ». *XLinguae*, 12, 1XL, 1-10. DOI : <https://doi.org/10.18355/XL.2019.12.01XL.01>
- LENOBLE-PINSON, Michèle (2021). « La guerre du nénufar n'a pas eu lieu en Belgique ». *Studia Romanistica*, 21 : 1, 19-31. DOI : <https://doi.org/10.15452/SR.2021.21.0002>
- LEXICAL COMPUTING CZ (sd) : *Timestamped JSI web corpus 2014-2021 French*, dans *Sketch Engine*. [Base de données en ligne]. URL : https://app.sketchengine.eu/#dashboard?corpname=preloaded%2Ffra_jsi_newsfeed_virt
- LEXICAL COMPUTING CZ (sd) : *Sketch Engine*. [Base de données en ligne]. URL : <https://www.sketchengine.eu>
- NOAKES, Talor C. (2020) : « Francophone ». *Encyclopédie canadienne* (sd). [Base de données en ligne]. URL : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/francophone>
- RENOUVO (2012) : *La nouvelle orthographe et l'enseignement : Tout ce que vous devez savoir*. URL : <https://www.renouvo.org/enseignement.pdf>
- SEYMOUR, Philip H. K.; Miko ARO & Jane M. ERSKINE (2003) : « Foundation literacy acquisition in European orthographies ». *British Journal of Psychology*, 94, 143-174. DOI : <https://doi.org/10.1348/000712603321661859>
- SPRENGER-CHAROLLES, Liliane ; Anne ABEILLÉ & Bernard CERQUIGLINI (2024) : *Rationaliser l'orthographe du français pour mieux l'enseigner. Synthèse de la recherche et recommandations*. Paris, Ministère de l'éducation et de la jeunesse & Conseil scientifique de l'éducation nationale.
- UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (2024) : *Usito*. [en ligne]. URL : <https://usito.usherbrooke.ca/>
- WIKTIONNAIRE (2024) : *Le dictionnaire libre*. [en ligne]. URL : https://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil

ANNEXES

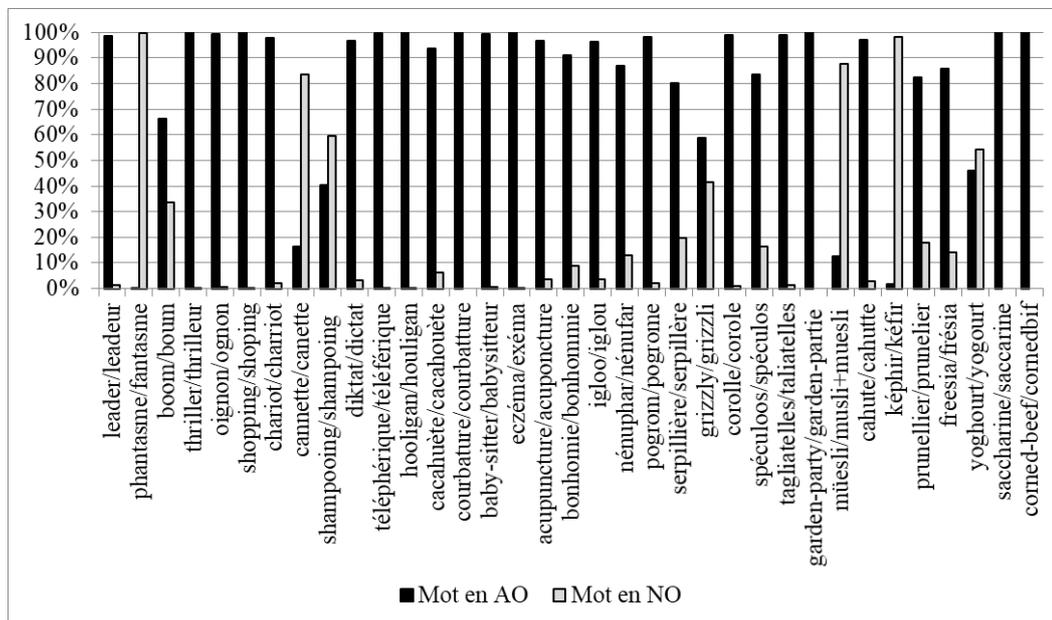


Figure A1. Sous-corpus presse française (2014–2021)

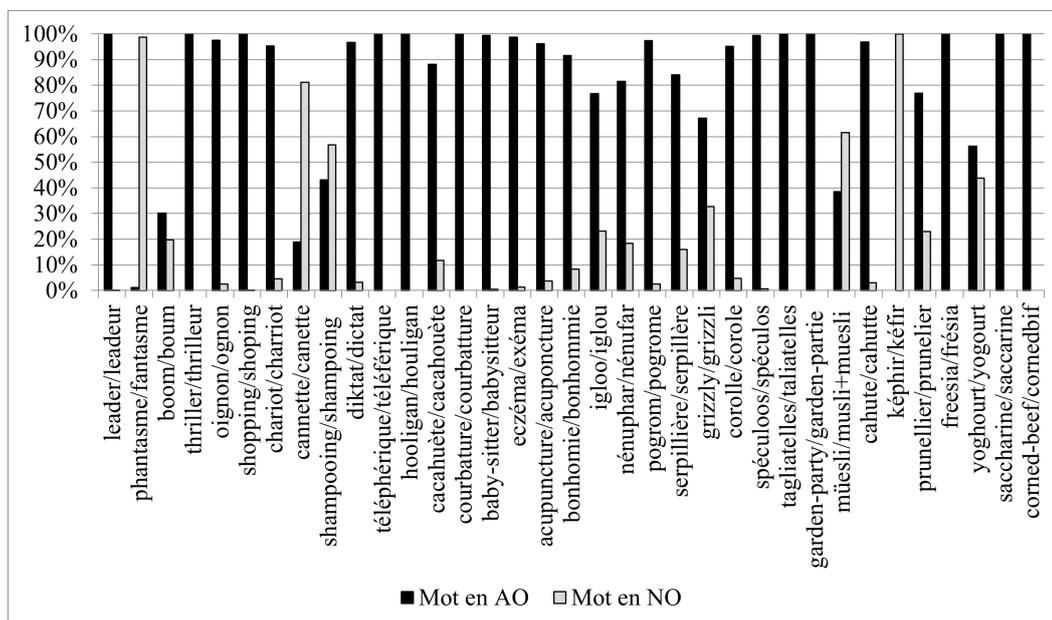


Figure A2. Sous-corpus presse belge francophone (2014–2021)

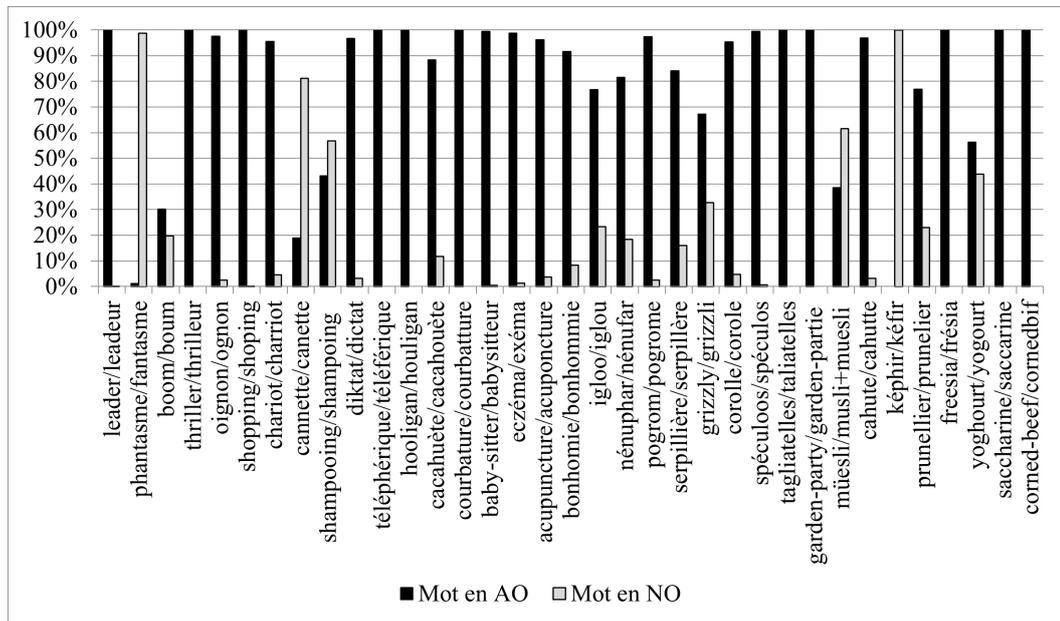


Figure A3. Sous-corpus presse suisse francophone (2014–2021)

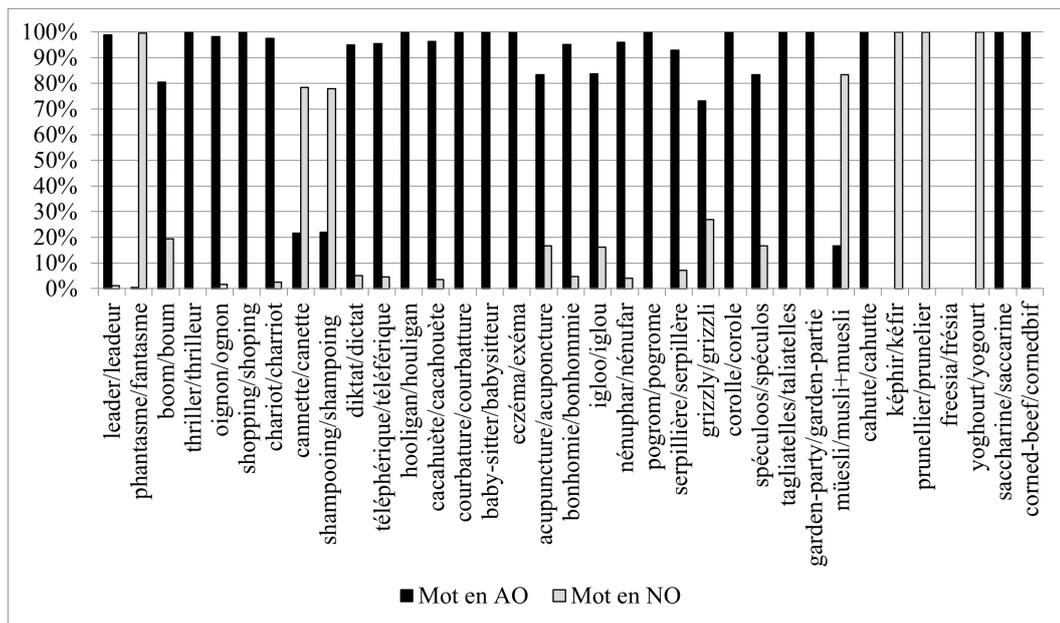


Figure A4. Sous-corpus presse canadienne francophone (2014–2021)